



Swiss Archery Association

Schweizer Bogenschützen-Verband
Association suisse de Tir à l'arc
Associazione svizzera di Tiro con l'arco
Associazun svizra d'Archers

Comment devenir Juge national et Juge international

Chaque membre de la Swiss Archery Association peut devenir Juge.

- 1) s'il est au minimum, depuis 2 ans, membre d'un club de tir à l'arc
- 2) et en possession d'une licence
- 3) inscrit à la Swiss Archery Association

Les intéressés s'adressent au chef de la commission des Juges.

Maillard Thierry-Jean
3 chemin de Marcellly
1226 Thônex
+41.79 373.65.92
titimaillard@gmail.com

- La formation de Juge national dure 1 an et peut être prolongé en cas d'échec à l'examen final pour l'obtention du titre de Juge national.
- Le chef de la commission organise le cours des candidats qui se sont inscrits. Le cours est tenu dans la langue ou française et allemande.
- L'aspirant et le Juge national s'engage à participer à au moins 3 tournois FITA, INDOOR, FIELD et 3D par an.
- L'aspirant a les mêmes droits que les arbitres nationaux.
- Pour les Juges, les aspirants, les lieux de cours et d'assemblées, les repas, le matériel de cours, le diplôme, la carte d'identité ainsi que l'insigne d'arbitre sont fournis par la Swiss Archery Association
- Les Juges et les aspirants, sont dédommagés pour leurs engagements selon le tarif de la Swiss Archery Association.
- Les cours de formation permanente pour les Juges sont ouverts aux candidats ainsi qu'aux aspirants.

Les Juges et aspirants nationaux

Les aspirants sont formés selon le relevé suivant:

La théorie:

- ◆ Etude des règlements World Archery, spécialement OUTDOOR et INDOOR
- ◆ Etude des règlements des tournois suisses
- ◆ Interprétation des règlements au moyen de méthodes audiovisuelles
- ◆ La simulation de la pratique, contrôle de matériel, mesurer l'angle, évaluation des points avec la loupe.
- ◆ La remise d'un résumé écrit du cours
- ◆ L'instruction dans les devoirs spéciaux de Juges Suisse (rapports etc)
- ◆ Se familiariser avec la fonction du Juge
- ◆ La participation aux assemblées des Juges bisannuelle (deux fois par an)
- ◆ La participation aux cours de formation continue des Juges nationaux

La pratique:

- ◆ Participation à 3 tournois Indoor, 3 tournois Fita, 3 tournois Fields, 3 tournois 3D, sous la direction d'un Juge
- ◆ Contrôle du terrain, mesurer l'angle, les distances ainsi que l'inclinaison des cibles et contrôle de la sécurité
- ◆ Explications détaillées à l'exercice du contrôle du matériel
- ◆ Contrôle du déroulement de tournoi
- ◆ Superviser des interruptions du tournoi (changements de corde, etc)
- ◆ Evaluation de points avec la loupe sous l'instruction d'un Juge
- ◆ Surveillance des feuilles de tir
- ◆ Présentation des aspirants aux organisateurs

- ◆ Dès que le chef de commission des juges estime que l'aspirant est prêt il pourra s'acquitter des tâches suivantes :
- ◆ La répétition du programme de formation avec la compétence de décisions élevée
- ◆ Évaluation des points
- ◆ La signature pour les records et distinctions de Swiss Archery Association et de la World Archery
- ◆ L'aspirant sera nommé Juge suite à L'examen écrit ainsi qu'oral réussi sur les règlements INDOOR, OUTDOOR, FIELD et 3D

Le nouveau Juge est présenté à l'assemblée des délégués de la Swiss Archery Association qui suit son examen final réussi et reçoit son diplôme, une carte d'identité ainsi que l'insigne de Juge.

Les Juges internationaux:

Chaque Juge national, qui officie depuis au moins 2 ans, peut poser la proposition de devenir Juge international.

L'intéressé passe une demande écrite au Comité Central et remplit les formulaires prévus à cet effet.

Le Comité Central décide de la transmission de la candidature de l'intéressé. Le Comité Central envoie les formulaires avec une lettre de recommandation à la World Archery.

Après les séminaires de qualifications et si l'examen a été passé avec succès, les candidats garderont leur statuts de candidats Juges pendant deux ans, en tous cas jusqu'à ce qu'ils servent aux épreuves internationales reconnues par la World Archery qui sont contrôlées par des Juges internationaux.

Lors de telles épreuves, le comité des juges va désigner un Juge international accrédité chargé de superviser chaque candidat.

Ce Juge devra présenter au comité des Juges un rapport sur les connaissances et l'habileté du candidat ainsi que son observation des règlements et des procédures de la World Archery.

Les accréditations des Juges internationaux et des candidats Juges sont valables d'un championnat du monde de tir sur cible au suivant.

Voir l'appendice 4, livre 1, pour les détails.